

Débouchés

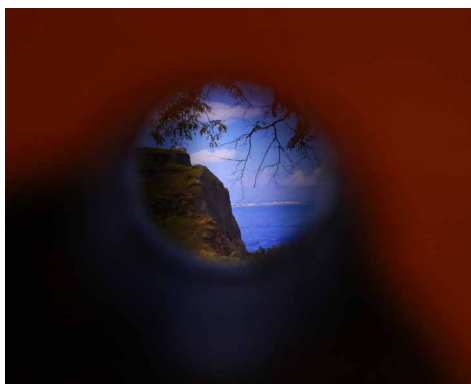
À la fin de leur cycle DNA ou DNSEP, les étudiants ont la possibilité de s'engager activement dans la vie professionnelle

▪ option art

Artiste, sculpteur, graveur, métiers du spectacle vivant, décorateur, enseignant des arts plastiques du 1^{er} et du second cycle, vidéaste, photographe, médiateur culturel, commissaire d'exposition, galeriste, régisseur, ect.

▪ option design

Designer d'objet, de mobilier, d'espace, scénographe, designer numérique, prototypeur, galeriste, illustrateur, typographe, maquettiste, enseignant, etc.



Cathy Cangade - DNSEP 2016 © ESA Réunion



Ludovic Legros - DNSEP 2016 © ESA Réunion

ERASMUS

Dispositif fondé sur la mobilité des étudiants et enseignants, afin de favoriser le partage des cultures, l'enrichissement des pratiques artistiques et la mise en oeuvre de projets d'enseignements.

À ce jour, l'ESA Réunion compte 17 partenaires européens et elle aussi signée des conventions d'échange avec des établissements ailleurs dans le monde.

La recherche

Laboratoire A.P.I.

[Arts - Paysages - Insularités]

3 axes :

- Phénoménologies de l'île autour des expériences de l'île.
- Écosphère sur les sciences et théories de l'information et de la communication.
- Image, anthropologies visuelles sur le riche terreau multiculturel de l'océan indien, et au-delà.

De nombreux événements proposés aux étudiants rythment les étapes de la recherche : expositions, résidences, workshops, ateliers de recherche & création (ARC), séminaires, journées d'études, éditions, etc.



Diplômés DNSEP 2016 © ESA Réunion



Roddy Pottage - DNSEP 2016 © ESA Réunion

L'École Supérieure d'Art de La Réunion est un établissement d'enseignement supérieur artistique francophone, le seul dans la zone de l'Océan Indien, sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication, agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie, possède un large réseau d'écoles partenaires à l'international et est titulaire de la charte Erasmus.

www.esareunion.com

102, av. du 20 décembre 1948

B.P. 246- 97826 Le Port

Tél : 0262 43 08 01

contact@esareunion.com



Diplômes

L'École Supérieure d'Art de La Réunion est habilitée à délivrer les diplômes suivants :

Le Diplôme National d'Art Plastique (DNA) BAC+3

- **option Art** : (centrée sur la création, l'expérimentation, la recherche)

- **Option Design graphique** (propose une approche plurielle du métier de designer)

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) BAC+5

- **option Art - mention paysages.**

Le cursus se répartit en 10 semestres

6 semestres pour le DNA (3 années)

4 semestres pour le DNSEP (5 années)

L'enseignement proposé par l'École est axé sur plusieurs modules

- Les cours théoriques, les ateliers thématiques, les conférences et rencontres avec des artistes, des théoriciens et des professionnels de l'art et de la culture, des visites d'exposition, des voyages d'étude et des stages.

- La pédagogie est toujours basée sur l'expérimentation et l'expérience de l'art.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

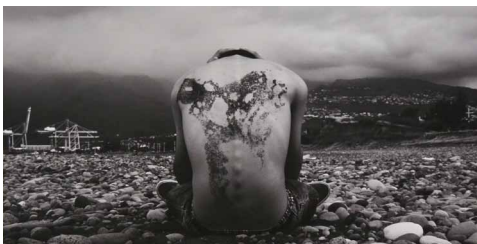
L'ESA Réunion est habilitée depuis 2015 à être centre valideur des acquis et de l'expérience en arts plastiques.



Restitution Atelier Céramique - DNSEP 2016 © ESA Réunion



Guillaume Clarisse - DNAP 2016 © ESA Réunion



Clément Lamort De Gail - DNAP 2016 © ESA Réunion



Exposition «Distorsion» La Friche - 2016 © ESA Réunion

Admission

Conditions requises pour se présenter à l'examen d'entrée

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent, français ou étranger.

- Pour les non-bacheliers, obtenir l'autorisation de la direction après avis d'une commission de recevabilité (sous conditions).

Épreuves du concours d'entrée

- Une épreuve de culture générale (4 heures), épreuve écrite qui se rapporte aux sujets d'actualité culturelle et de l'art actuel.

- Une épreuve écrite d'anglais (1heure).

- Une épreuve de pratique plastique (une journée), épreuve qui consiste à créer à partir d'un sujet donné, un dessin, une maquette, etc.

- Un entretien avec un jury, (20 minutes).

Conditions requises pour entrer en cours de cursus (de la 2^{ème} à la 5^{ème} année)

Intégration après appréciation par une commission d'équivalence d'un dossier pédagogique et artistique du candidat (crédits européens, parcours scolaire, universitaires, professionnels).

Les candidats venant d'une école hors espace européen, sont admis à se présenter sous réserve de la certification conforme des diplômes.

Auditeurs libres

Ouvert à toute personne majeure. Admission sur entretien.

Cours publics amateurs

- Cours d'histoire de l'art, cours de modèle vivant (adultes).

- Atelier gravure, atelier céramique (adultes et jeunes).



Marie Lanfroy -DNSEP 2016 © ESA Réunion